

Styles de référence – Adaptation APA

La méthode APA est habituellement réservée aux textes rédigés en anglais; cependant, une tendance marquée favorise l'utilisation de la méthode APA dans les sciences sociales. L'adaptation APA vise donc à la fois le respect des règles du style de référence et le respect des règles de la langue française.

L'adaptation APA indique la provenance des emprunts avec deux types de références :

- Dans le texte, de brèves références entre parenthèses sont placées après les citations, les paraphrases et les résumés.
- Dans la bibliographie, toutes les notices bibliographiques sont regroupées sous forme de liste.

La présente ressource n'est pas exhaustive et ne remplace en aucun cas les consignes du professeur.

Références dans le texte

- Entre parenthèses, les références indiquent l'auteur et l'année de publication, séparés par une virgule.
Ex. : Dans cet article, l'auteur montre l'importance de son modèle d'évaluation (Beauchesne, 2012).
- ▶ **Lorsqu'une source n'a pas d'auteur**, la référence indique plutôt le titre : (Énigme du soir, 2007).
- Si un élément bibliographique est donné dans le texte, la référence ne l'indique pas une seconde fois.
Ex. : Dans cet article, Beauchesne montre l'importance de son modèle d'évaluation (2012).
- Si elle accompagne une citation, la référence doit aussi indiquer le numéro de page de l'emprunt.
Ex. : Ce modèle d'évaluation « remet en question la validité de tous les modèles d'évaluation antérieurs » (Beauchesne, 2012, p. 11).
- ▶ **Lorsqu'une source n'a pas de numéros de page**, la référence indique plutôt le numéro du paragraphe : (Beauchesne, 2012, para. 34).
- ▶ **Lorsque la pagination d'une source recommence au début de chaque chapitre**, la référence indique aussi le numéro du chapitre : (Beauchesne, 2012, chapitre 2, p. 3).
- Si la citation n'est pas une phrase complète, la référence est insérée avant la ponctuation finale.
Ex. : Ils semblaient tous pris par « une vague de folie » (Beauchesne, 2012, p. 47).
- Si la citation est une phrase complète, la référence est insérée après le guillemet fermant.
Ex. : « La foule fut comme emportée par une vague de folie. » (Beauchesne, 2012, p. 47)

Citations longues

- Les citations de plus de 40 mots doivent être reprises sur une nouvelle ligne, mises en retrait, écrites à double interligne, et paraître sans guillemets. La référence est insérée après la ponctuation finale.

Ex. : L'auteur décrit la scène :

Dès les premières heures du matin, les premiers témoins arrivèrent, munis de caméras et d'appareils photo. Le chemin n'avait pas encore été débarrassé des branches et des débris qui jonchaient le sol. Des voix, timides d'abord, se mirent à monter dans l'air froid. La cérémonie venait de commencer. (Desbiens, 2005, p. 345)

Auteurs multiples

- Si une source a deux auteurs, la référence indique le nom des deux auteurs, séparés par une esperluette : (Champagne & Chang, 2011).
- ▶ **Lorsque plusieurs auteurs sont nommés dans le texte**, leurs noms sont séparés par la conjonction *et* plutôt que par une esperluette.
Ex. : Selon Champagne et Chang (2011), l'étude de cas a été mal utilisée.
- Si une source a de trois à cinq auteurs, la première référence indique le nom de tous les auteurs : (Trioni, Albertin, Nitzan & Garand, 2009). Les références subséquentes indiquent uniquement le nom du premier auteur, suivi de l'abréviation *et collab.* : (Trioni et collab., 2009).
- Si une source a six auteurs ou plus, la référence indique uniquement le nom du premier auteur, suivi de l'abréviation *et collab.* : (Bouvier et collab., 2010).

Sources multiples

- Si plusieurs sources sont citées dans la même référence, elles sont séparées par un point-virgule et organisées par ordre alphabétique selon le nom de l'auteur.
Ex. : Compte tenu de la nature de l'étude, les données étaient insuffisantes (Brown, 2008; Labé, 2007).
- ▶ **Lorsque plusieurs sources ont le même auteur**, elles sont séparées par une virgule et organisées en fonction de l'année de publication, de la plus ancienne à la plus récente : (Monette, 2005, 2012).
- ▶ **Lorsque plusieurs sources ont le même auteur et la même année de publication**, elles sont différenciées par les lettres *a*, *b*, *c*, et ainsi de suite : (Dumas, 2003a) et (Dumas, 2003b).

Citations indirectes

- Si une source est citée dans une autre source, il est préférable de retracer la source originale. Lorsque cela est impossible, la référence doit inclure le nom de l'auteur de la source originale, suivi du nom de l'auteur et de l'année de publication de la source citée.
Ex. : Jil argumente « qu'il faut être en faveur d'un tel procédé » (Jil cité dans Lajoie, 2013, p. 36).

Bibliographie

Toutes les sources citées dans un travail sont affichées dans une liste à double interligne appelée *bibliographie*. Les notices bibliographiques sont faites au moyen d'un retrait négatif de première ligne et organisées par ordre alphabétique selon le nom de famille de l'auteur (suivi des initiales du prénom).

- Si une source n'a pas d'auteur, la notice bibliographique s'insère parmi les autres par ordre alphabétique selon le premier mot significatif du titre : *Le Temps qui fuit*.
- Si l'auteur d'une source est une collectivité, le nom complet est indiqué : Société canadienne du cancer.
- Les titres de livres (ou monographies), de périodiques et d'ouvrages (journaux, magazines, etc.) sont en italique, tandis que les titres d'articles ne sont ni en italique, ni entre guillemets.
 - ▶ **Pour les périodiques électroniques**, les DOI (*digital object identifiers*) devraient être utilisés plutôt que les URL (*uniform resource locators*) en raison des difficultés qui se présentent lorsque ceux-ci mènent à des liens brisés ou à des pages qui n'existent plus. Les DOI sont habituellement affichés sur la première page des articles scientifiques dans les périodiques électroniques, et sont parfois fournis pour des sites Web et d'autres sources en ligne.
- Si le titre d'une source est en français, seul le premier mot significatif et l'article qui le précède commencent par une majuscule : L'Art du dessin en perspective.
- Si le titre d'une source est dans une langue étrangère, le format de la langue d'origine est respecté : Canadian Insurance Law Reporter.
- Si le lieu de publication d'une source est à l'intérieur du Canada ou des États-Unis, le nom de la ville est suivi d'une virgule et de l'abréviation standard de la province ou de l'État : London, Ont. (au Canada) ou London, OH (aux États-Unis).
- Si le lieu de publication d'une source est à l'extérieur du Canada ou des États-Unis, le nom de la ville est suivi d'une virgule et du nom du pays : London, England.

Sources multiples

- Si plusieurs sources ont le même auteur, les notices bibliographiques sont organisées en fonction de l'année de publication, de la plus ancienne à la plus récente.
- Si plusieurs sources ont le même auteur et la même année de publication, les notices bibliographiques sont organisées par ordre alphabétique selon le premier mot significatif du titre.

Citations indirectes :

- Si une source est citée dans une autre source, il est préférable de retracer la source originale. Lorsque cela est impossible, la notice bibliographique mentionne uniquement la source citée.

Livre (ou monographie)

Nom, Initiales du prénom. (Année). *Titre du livre*. Lieu : Éditeur.

Camus, A. (1973). *L'Étranger*. Paris, France : Gallimard.

Chapitre dans un livre

Nom, Initiales du prénom. (Année). Titre du chapitre. Dans Nom, Initiales du prénom. (Édit.), *Titre du livre* (Pages). Lieu : Éditeur.

Mousseau, J. (1971). À Propos des enfants sourds – La Pensée sans langage. Dans Blanchard, G. (Édit.), *Les Langues de notre temps* (p. 90-98). Paris, France : C.E.P.L.

Article de périodique

Nom, Initiales du prénom. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, Volume(Numéro), Pages.

De Lapparent, M. (2005). Déplacements domicile-travail en Île-de-France et choix individuels du mode de transport. *L'Actualité économique*, 81(3), 485-520.

Article dans un périodique électronique – Avec DOI

Nom, Initiales du prénom. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, Volume(Numéro), Pages. DOI :

De Lapparent, M. (2005). Déplacements domicile-travail en Île-de-France et choix individuels du mode de transport. *L'Actualité économique*, 81(3), 485-520. DOI : 10.7202/013039ar

Article dans un périodique électronique – Sans DOI

Nom, Initiales du prénom. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, Volume(Numéro), Pages. Tiré de URL

De Lapparent, M. (2005). Déplacements domicile-travail en Île-de-France et choix individuels du mode de transport. *L'Actualité économique*, 81(3), 485-520. Tiré de <http://id.erudit.org/iderudit/013039ar>

Article de journal

Nom, Initiales du prénom. (Date de parution). Titre de l'article. *Titre du journal*, Section et page.

Héту, R. (6 novembre 2012). L'Heure du verdict. *La Presse*, p. A6.

Article dans la version électronique du journal

Nom, Initiales du prénom. (Date de parution). Titre de l'article. *Titre du journal*. Tiré de URL

Héту, R. (6 novembre 2012). L'Heure du verdict. *La Presse*. Tiré de <http://www.lapresse.ca>

Article tiré d'un site Web – Sans date

Nom, Initiales du prénom. (s. d.). Titre de l'article. Page consultée le..., au URL

Office de la protection du consommateur. (s. d.). Réparation d'appareils domestiques et électroniques – Garanties par la loi. Page consultée le 17 janvier 2014, au <http://www.protegez-vous.ca/office-de-la-protection-du-consommateur/reparations-appareils-domestiques-et-electroniques.html>

Film

Nom, Initiales du prénom. (Producteur), & Nom, Initiales du prénom. (Réalisateur). (Année). *Titre du film* [Film]. Pays : Société de production.

Bobet, J. (Producteur), & Perrault, P. (Réalisateur). (1982). *La Bête lumineuse* [Film]. Canada : Office national du film du Canada.